

## Prix ALIDHe - Règlement

### Critères de cotation

|                            |           |
|----------------------------|-----------|
| Clarté                     | 10 points |
| Présentation               | 10 points |
| Style                      | 10 points |
| Orthographe                | 10 points |
| Idée de synthèse           | 10 points |
| Conclusions                | 20 points |
| Intérêt technique/pratique | 30 points |

### Présélection des mémoires de fin d'étude

Une présélection de 3 travaux par filière (Electromécanique, électronique, chimie/biochimie) sera faite par la HELHa. Ces travaux seront transmis à l'ALIDHe qui les soumettra au jury qu'elle aura constitué.

### Critères de choix du jury

Notre formation est celle d'ingénieurs d'applications. Notre objectif est de primer le mémoire de fin d'étude qui, tout en étant d'un haut niveau scientifique et/ou technique, est manifestement tourné vers une application industrielle intéressante, où l'adéquation des moyens mis en œuvre et des résultats obtenus est patente.

Outre ce point de vue industriel, nous attachons une importance non négligeable à la présentation du travail. Pour vendre un produit, une idée, il faut soigner sa présentation.

### Dotation

Le jury désigne un lauréat toutes spécialités confondues (chimie/biochimie, électronique, électromécanique).

L'association récompense le lauréat de la manière suivante

- La remise d'un diplôme personnalisé ;
- Une somme d'argent dont le montant et la forme est fixé chaque année par le conseil d'administration.

### Composition du jury

Le jury est constitué d'ingénieurs diplômés :

- de l'Institut Reine Astrid Mons;
- de l'Institut Don Bosco à Tournai;
- du Collège Technique des Aumôniers du Travail de Charleroi;
- de l'Institut Supérieur Industriel Catholique du Hainaut ;
- de la Haute Ecole Roi Baudouin ;
- de la Haute Ecole Louvain en Hainaut.

membres ou non de notre association, et d'ingénieurs extérieurs choisis pour leurs compétences utiles.

Il se réunira sur convocation du secrétaire de l'association. La présidence du jury est attribuée au membre le plus âgé.

Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.

En cas d'égalité entre deux candidats, le prix est attribué à la majorité simple.

Le secrétaire fera rapport du résultat au conseil d'administration.

### Remise du prix

Le prix sera remis lors de la séance de remise des diplômes organisée en collaboration avec la HELHa.